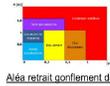




Information : En plus des dispositions représentées au Plan réglementaire C, il est nécessaire de consulter les Plans réglementaires A et B.

LEGENDE
 Éléments identifiés au titre de l'article R151-31 et R151-34 du Code de l'urbanisme

<p>Aléa Inondation / Classes d'aléa</p>  <p>Aléa retrait/gonflement des sols argileux</p>  <p>Installation classée pour l'environnement</p>  <p>Autres</p> 	<p>Habitatage cadastre</p> 
---	---

Echelle de référence : 1/5 000
 0 100 200 Mètres
 Sources : IGN cadastre 2015, IGN - BD Topo 2018, DRREAL, APDC, CSRPV, BOCO 2019

